



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BEACH VOLLEYBALL CATEGORIE JEUNES FILLES ET GARCONS <19 ANS REGLEMENT

1. ORGANISATEUR

- 1.1. Fédération Luxembourgeoise de Volleyball asbl,
3, route d'Arlon, L-8009 STRASSEN ; ci-après FLVB
- 1.2. Présidence Commission Nationale de Beach :
Norma KEMP-ZAMBON, norma.zambon@flvb.lu
- 1.3. Secrétariat FLVB et renseignements : tél : +352 48 41 86,
info@flvb.lu, www.flvb.lu

2. CADRE GENERAL

- 2.1. Le Championnat National de Beach Volleyball pour Jeunes est une organisation officielle de la Fédération Luxembourgeoise de Volleyball (FLVB).
- 2.2. La FLVB est responsable de la supervision et de l'encadrement de la partie sportive, y compris la compétition, les participants, les règlements et, le cas échéant, les arbitres.
- 2.3. Si toute équipe inscrite est éligible pour la victoire du tournoi, les titres de champions de Luxembourg sont uniquement réservés aux équipes, dont chaque joueur/joueuse dispose d'une licence FLVB active valide, au jour du tournoi.
- 2.4. Le mode de jeu ainsi que le programme détaillé des matchs seront communiqués le jour du tournoi.

3. ORGANISATION DE LA COMPETITION

- 3.1. Le Championnat National de Beach Volleyball pour Jeunes se joue selon les règles internationales de Beach volleyball.
- 3.2. Les matchs ne sont pas joués avant l'heure indiquée (aussi valable pour les forfaits et bye).
- 3.3. Tous les matchs seront joués à deux sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écart sans limitation.
- 3.4. Après chaque multiple de 7 points, les joueurs/joueuses changent de côté, sans temps de repos. Au set décisif, les joueurs/joueuses changent de côté après un multiple de 5 points.
- 3.5. Le temps de repos maximal entre les sets est de deux minutes.
- 3.6. Un temps-mort technique (une minute) par set, sauf au set décisif.
- 3.7. Chaque équipe dispose d'un temps-mort de 30 secondes par set.
- 3.8. Les équipes engagées assureront elles-mêmes l'arbitrage du tournoi à l'exception des demi-finales et de la finale.
- 3.9. Chaque équipe est priée d'apporter son propre ballon pour l'échauffement. Les ballons de match seront fournis par la FLVB.
- 3.10. L'échauffement sur le terrain ne peut dépasser les 5 minutes (attaques et services).

NOVOTEL
HOTELS, SUITES & RESORTS



voyages

emile weber

éischtklasse reesen

ASPORT
> sport + fashion + lifestyle <
sports meet fashion



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

affiliée à la C.E.V., à la F.I.V.B. et membre du C.O.S.L.

- 3.11. En cas de litige, les représentants de la FLVB présents prendront les décisions. Ce sont également eux qui prendront toutes les décisions nécessaires pour résoudre d'éventuelles problèmes/situation non prévues dans le règlement en vigueur.

4. INSCRIPTION ET ADMISSION

- 4.1.1. L'inscription est possible jusqu'au 14 juillet 2017 inclus. Une inscription tardive est possible jusqu'à 4 jours ouvrables avant le début du tournoi.
- 4.1.2. Les équipes inscrites tardivement (après le 14 juillet) seront acceptées dans l'ordre de réception et de paiement et aussi longtemps que le tableau du tournoi n'est pas complet.
- 4.1.3. Au moment de l'inscription une équipe paie :
- **30€ droits d'inscription**
- **une caution unique de 30€**
- 4.1.4. Tous les paiements (droits d'inscription et caution) doivent être effectués pour le **14 juillet 2017 au plus tard** sur le numéro de compte **IBAN LU20 1111 0088 5427 0000** de la FLVB auprès de la CCPLLULL. Toute équipe n'ayant pas payé les droits d'inscription complets dans les délais et/ou qui ne peuvent pas montrer une pièce de paiement lors de l'inscription au secrétariat sera exclue, sans exception, du tournoi !
- 4.1.5. Après le tournoi et après déduction des amendes éventuelles, la caution sera remboursée à la personne responsable de chaque équipe.
- 4.1.6. Tous les joueurs/joueuses qui ne sont pas affiliés à la FLVB doivent pouvoir produire un certificat médical d'aptitude physique au plus tard le jour du tournoi. La FLVB décline toute responsabilité en cas de malaise ou toute autre blessure subie lors du tournoi, suivant le principe de l'acceptation des risques.

5. DESINSCRIPTION

- 5.1. Une équipe peut annuler sa participation au Championnat national de Beach Volleyball Jeunes au plus tard 4 jours ouvrables avant le début du tournoi et ceci sans conséquences/amendes.
- 5.2. Un joueur/une joueuse qui, pour une raison de maladie ou de blessure, est incapable de participer au championnat national après la date d'inscription, doit immédiatement en informer par courriel le secrétariat de la FLVB (info@flvb.lu) et la présidente de la Commission de Beach Volley (norma.zambon@flvb.lu).
- 5.3. Une équipe qui démarre le Championnat national ne peut être changée pendant celui-ci.

6. EVITER LES AMENDES

- 6.1. L'équipe doit immédiatement se diriger vers le terrain indiqué lorsque son match est annoncé.
- 6.2. Sauf cas de force majeure, les équipes qualifiées pour les demi-finales devront être présentes lors de la remise des prix.
- 6.3. Les équipes doivent assurer l'arbitrage de leurs matchs respectifs.
- 6.4. Les amendes suivantes peuvent être données par la FLVB:
➤ Absence d'arbitrage : 5€/match
➤ Absence lors de la remise des prix par joueur/joueuse : 10€
➤ Forfait pendant le tournoi sans explication valable : 15€/équipe



voyages
emile weber
éischtklasse reesen

ASPORT
> sport + fashion + lifestyle <
sports meet fashion